

REUNION 2

Mise en place d'un réseau de soutien aux personnes de la rue dans les arrondissements du centre de Paris (17/02/06)

Participaient à la réunion : Françoise Aba (Commission solidarité des conseils de quartier du 2^{ème} et association Accomplir), Romain Biessy (Mairie du 3^{ème}), Elisabeth Bourguinat (Accomplir), Rachid Cherfi (maraudeurs Emmaüs), Aziz Diop (Association Emmaüs), Fatimata Traoré (Collectif de la rue et centre social La Clairière), Françoise Gastal-Demme (responsable du service social départemental polyvalent dans le 3^{ème}), Claire Grover (bagagerie du 4^{ème}), Françoise Le Guennec (Collectif logement du 3^{ème}), Clémence Rouxdeluze (Collectif logement du 3^{ème}), Gérard Seibel (Président de la Soupe Saint-Eustache), Tanagore (Collectif logement du 3^{ème}), Arnaud Vignon (Commission solidarité du 2^{ème}).

Excusés : François Longéras (maire-adjoint du 3^{ème}, chargé des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Intégration), Pierre Tibouville (Conseil de quartier des Halles), Dominique Poteau (Secours catholique), Luc Forestier (Saint-Eustache).

La réunion se tenait à la mairie du 3^{ème}. Compte-rendu par Elisabeth Bourguinat et Romain Biessy.

*

Romain Biessy, qui présidait la réunion en l'absence de François Longéras, a proposé l'ordre du jour suivant :

- les projets de création de structures d'accueil supplémentaires dans le centre de Paris
- la situation de Franck et Nathalie, deux sans-abris du 3^{ème} arrondissement qui ont bénéficié d'une grande mobilisation
- la coordination des maraudes (point qui n'a finalement pas été évoqué faute d'une partie des acteurs concernés).

1) Rappel des réunions précédentes

Concernant les projets de création de structures d'accueil supplémentaires, Romain Biessy a proposé à Elisabeth Bourguinat de résumer les étapes précédentes.

La bagagerie du 4^{ème} est une idée de Claire Grover, qu'elle a présentée à son conseil de quartier, associé par la Maire Dominique Bertinotti à son projet d'intégration de personnes sans domicile du 4^{ème}. Claire, Thierry d'Auzon et André Moreau ont formé une association, "Bagagérue", Claire en est la présidente.

C'est à partir de cette expérience que les conseils de quartier des autres arrondissements ont commencé à réfléchir à l'idée de créer des structures du même type. La question se pose de façon particulièrement urgente dans le quartier des Halles (1^{er}), sachant que le projet de rénovation comprenait en principe la création d'un accueil de jour supplémentaire, compte tenu de la saturation de l'Emmaüs Agora (située rue des Bourdonnais).

Un petit groupe de travail s'est réuni le 20/01/06 avec Rachid Benferhat, directeur de l'Agora Emmaüs, et a élaboré un projet en partant du cahier des charges des accueils de jour, très précisément défini par la DDASS (le respect de ce cahier des charges conditionne l'obtention de subventions). A partir de ce que nous savons des besoins des personnes vivant dans la rue et notamment de l'enquête menée par Françoise Aba dans le cadre du café-rencontre organisé trois matinées par semaine par les Captifs à la Pointe Saint-Eustache, nous avons décidé de centrer ce projet autour d'une bagagerie, qui fait défaut à l'Agora. En y ajoutant les services associés (douches, vestiaire, buanderie...) et les prestations indispensables pour avoir le « label » d'accueil de jour, on obtient une surface de 500 m2.

Lors d'une réunion de travail consacrée à la définition de notre stratégie pour la suite du projet, François Longéras a fait remarquer que ce projet risquait de « faire tousser » par sa taille. De plus, créer un grand accueil de jour supplémentaire à proximité de l'Agora n'irait pas du tout dans le sens de ce qui est préconisé actuellement, à savoir favoriser des structures de petite taille et de proximité, qui s'insèrent facilement dans les quartiers. La réflexion s'est alors réorientée vers le fait de créer plusieurs petites structures, idéalement une par arrondissement. Compte tenu de l'attente forte en termes de bagagerie, c'est sur cette thématique que se centreraient ces structures.

Concernant les Halles, sachant que la paroisse Saint-Eustache avait elle-même un projet concernant la salle de la Pointe Saint-Eustache, Françoise Aba, Elisabeth Bourguinat et Pierre Tibouville ont rencontré le 30/01/06 Xavier de Boisbaudry, ancien président de la Soupe Saint-Eustache et actuellement chargé par la paroisse de piloter ce nouveau projet. La salle en question, située au bout de l'église Saint-Eustache, à l'angle Rambuteau/Montmartre, mesure environ 100 m2. Il est question de la relier par un escalier intérieur à une salle qui se trouve deux niveaux au-dessus et mesure également 100 m2. L'ensemble serait mis au service des associations qui s'occupent de personnes de la rue, comme le Collectif des morts de la rue, et pourrait continuer à servir d'accueil « informel » comme actuellement, mais ne serait pas transformé en « accueil de jour » proprement dit, ni en bagagerie. De plus, beaucoup d'incertitudes pèsent sur le projet, qui dépend de l'avis des Monuments historiques, et doit également trouver des financements. Il vaut donc mieux ne pas en tenir compte pour avancer la réflexion sur un projet pour les Halles.

Enfin, Françoise Aba évoque un projet de soirée-débat organisée le 24/02 au Centre d'animation des Halles, à l'initiative d'Accomplir avec de nombreux partenaires dans le quartier des Halles. Le comédien Francis Cymbler, du Collectif des morts de la rue, va présenter un spectacle tiré de témoignages de personnes vivant dans la rue, qui sera suivi d'un débat sur le thème « comment inclure les gens de la rue dans notre quartier ? ». La soirée se terminera par une collation. L'objectif est de parvenir, avec l'aide des différents partenaires et notamment des maraudeurs d'Emmaüs, à faire participer des personnes de la rue à cette soirée, de sorte que SDF et ADF puissent se rencontrer et éventuellement envisager de travailler ensemble, par la suite, à la réflexion sur le projet de rénovation des Halles (pour la création d'un équipement pour les SDF mais pour d'autres sujets plus généraux également).

2) Les autres expériences de bagagerie à Paris

Claire Grover, qui fait partie des porteurs du projet de bagagerie dans le 4^{ème}, a ensuite apporté quelques précisions sur ce projet.

La bagagerie sera située dans un des « bains douches » du 4^{ème}, actuellement en travaux de rénovation. Ce projet de bagagerie est né du constat que lorsqu'on doit transporter toute la journée ses bagages, c'est très fatigant de se déplacer et aussi très stigmatisant : difficile d'aller chercher un emploi, d'aller au cinéma, d'aller à la banque. De plus, les centres d'hébergement n'acceptent pas les bagages.

L'ouverture est prévue en avril. La bagagerie comprendra 35 casiers au total, dont 28 fermés et les autres sur étagères ouvertes. Le financement de ce projet (5.500 euros) est assuré par les conseils de quartier, le local étant mis à disposition par la mairie. Une association indépendante a été créée pour gérer le projet. Le vœu de la maire du 4^{ème} est de privilégier les personnes susceptibles d'être réinsérées. Les membres de l'association souhaiteraient, pour leur part, avoir une approche plus large. Deux médecins volontaires viendront assurer quelques heures de permanence par mois (il y a un quota leur interdisant d'assurer plus que quelques heures). Les bénévoles de l'association assureront trois heures de permanence par semaine, en deux fois. Des volontaires « Jeunesse et sport » seront également mobilisés sur le projet.

Claire Grover distribue les comptes-rendus de visites effectuées, lors de la préparation du projet, dans d'autres bagageries d'Ile de France. Ils sont repris ci-dessous.

Compte rendu de visite à l'association *le Refuge*, 37 rue Hoche à Pantin, le 17 juin 2005.

Etaient présents : Claire Grover et Thierry d'Auzon.

L'association est installée dans un pavillon ancien prêté par la mairie de Pantin et a pour objet l'accueil de jour de personnes à la rue.

L'association comprend 12 salariés et à tour de rôle deux de ses membres s'occupent des bagages déposés dans une cave. La cave dispose d'étagères sommaires avec 100 places ce qui est insuffisant et l'association doit refuser des bagages.

La consigne est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h 30 à 9h 30 et de 14h 30 à 15h 30.

Les personnes doivent signer un contrat pour réserver une place et le refuge conserve 2 sacs par personne pendant 3 mois éventuellement renouvelable (remise d'un contrat en français anglais et russe). Le nom des personnes est inscrit sur un cahier avec la date de dépôt, des observations éventuelles et un numéro alpha numérique repris sur les étagères.

Seuls les papiers officiels sont gardés officieusement plus longtemps.

Depuis l'ouverture fin 1997, aucun incident n'a perturbé le fonctionnement de la consigne. Aucun bagage n'est inspecté.

Une salle est prévue pour permettre aux personnes de faire le tri de leurs affaires.

Des sacs poubelle sont prévus pour emporter quelques affaires.

L'association est subventionnée par le conseil régional, les mairies de Pantin et Paris.

Mme Rosalie Manicord, salariée de l'association accepte de venir parler à notre conseil de quartier.

Compte rendu de visite à l'association *Emmaüs Alternative*, 15 bis rue de Stalingrad à Montreuil le 24 juin 2005.

Etaient présents : Claire Grover et Thierry d'Auzon

Pour l'association : Sylvie de Néril et Stephane Beltran (Coordinateur des conseils de quartier à Montreuil) disposés à venir à notre conseil de quartier.

L'association fonctionne avec 4 salariés dont 2 à plein temps et assure un accueil de jour.

Le service bagagerie est assuré les lundis, mardi, jeudis et vendredis de 9h 30 à 11h 30 et de 14h 30 à 16h.

Une personne gère ce service qui compte 24 casiers individuels numérotés d'environ 60 x 40 x 60 de profondeur.

Les bénéficiaires doivent fournir une photocopie de papier d'identité et une fiche est remplie avec leur domiciliation et le cas échéant leur portable.

Les personnes peuvent laisser 2 bagages (pour 3 mois renouvelable si no problème), bien rangés dans des sacs ou valises et les bagages sont étiquetés. Les personnes rangent elles-mêmes leurs bagages mais ne restent pas dans le local.

Un tableau des entrées et sorties est réalisé et les personnes signent un règlement.

Lors du départ définitif la personne inscrit sur ce document « *fin de consigne* » .

Le service est assuré pendant 3 mois éventuellement renouvelé, et un avis est déposé dans le casier avant l'expiration du trimestre.

Le service est réservé aux personnes majeures.

On nous signale une autre association du même type à Gagny.

Compte rendu de visite à l'*Espace Solidarité Insertion*, (dit *centre René-Coty*) 6, avenue René Coty à Paris, le 1^{er} juillet 2005.

Etaient présents : Claire Grover et Thierry d'Auzon

Cet organisme créé en 1990 dépend de la mairie de Paris, c'est un centre d'action sociale, nous avons

été reçus par sa responsable Madame Vittel, infirmière d'état.

Ce service comprend 6 salariés et des vacataires médicaux. Il assure des fonctions de dispensaire, pédicure, coiffeur, douche, buanderie, repassage par les SDF, et la consigne.

Il dispose de 45 petites consignes fermant à clef et dont les clefs sont gardées par le service.

La consigne est prévue pour 3 mois renouvelables avec signature d'un engagement.

Une fiche individuelle est réalisée mais sans demander les papiers d'identité.

La consigne est ouverte toute la journée du lundi au vendredi.

Pas de contrôle des bagages mais en cas de doute les bagages peuvent être ouverts par les personnes concernées. Aucun problème constaté à ce jour.

Pour assurer le bon respect de l'hygiène, les personnes en charge de ces services se nettoient les mains avec des lingettes désinfectantes.

On nous signale un autre service dépendant aussi de la mairie de Paris et assurant une consigne rue Saint Didier Paris 16è et par ailleurs, une autre consigne : maison de la solidarité 29 rue Edmond

Darbois à Genevilliers (01 47 90 49 03).

On nous remet un guide de la solidarité à Paris qui pourrait utilement constituer une documentation de base pour une bagagerie.

3) Un autre besoin : la domiciliation

Un autre besoin important des personnes de la rue a été identifié, la domiciliation. Aziz Diop explique qu'il en existe de deux types :

- une domiciliation « simple » qui permet notamment de recevoir son courrier
- une domiciliation agréée par la Préfecture, qui permet d'établir des titres de séjour.

Toutes les associations qui font de la domiciliation ne sont pas agréées pour le deuxième type de domiciliation, mais il existe aussi des besoins pour le premier type.

Il existe des quotas en matière de domiciliation de personnes vivant à la rue et sachant que les dossiers s'accumulent et que peu d'entre eux se concluent positivement (peu de SDF finissent par trouver un logement), de nombreuses associations ont atteint leur quota et ne peuvent plus accorder de nouvelles domiciliations.

Pourrait-on envisager que les mairies d'arrondissement (ou les sections d'arrondissement du centre d'action sociale) les prennent en charge ? Romain Biessy précise que si c'était le cas, ce serait par décision du Conseil de Paris et que cela s'appliquerait à toutes les mairies. Il faut cependant être conscient que cela représente des personnels supplémentaires, et que ce ne sera donc pas une chose facile à obtenir.

4) Mixité des équipements culturels

Une autre problématique est abordée : s'occuper des exclus, c'est leur apporter divers services, mais c'est aussi et avant tout les inclure, et pour cela les accueillir dans les équipements destinés à l'ensemble des publics.

Aux Halles, par exemple, plutôt que de prévoir dans le futur accueil de jour un espace dédié à des activités culturelles, il semblerait plus positif d'obtenir que les équipements culturels, très nombreux (Forum des Images, centre d'animation des Halles et Adac qui vont devenir la Maison des pratiques amateurs...), nouent des partenariats avec les associations s'occupant des personnes de la rue pour les accueillir soit pour des activités spécifiques, soit idéalement dans les mêmes activités que tout le monde.

Tanagore souligne que c'est ce qu'on observe à la Bibliothèque de Beaubourg, qui est gratuite et qui est très fréquentée par des personnes de la rue : manifestement tout se passe bien et c'est un lieu très apprécié par les personnes de la rue.

5) Suite du projet

Il est convenu :

- d'organiser une visite collective de deux bagageries, le Refuge de Pantin et Emmaüs alternatives à Montreuil ; Romain Biessy se charge de prendre les RV (de préférence un vendredi matin, pour que Tanagore puisse y participer, mais ce sera aussi en fonction des disponibilités de ces associations), Elisabeth Bourguinat sert de référent ; Membres du groupe : Tanagore, Clémence, Elisabeth, Gérard, Fati, Françoise, Arnaud ;
- de refaire une réunion de travail avec Rachid Benferhat pour réfléchir à une version « light » du projet des Halles : celui-ci serait conçu non pas comme un accueil de jour à part entière, mais comme une annexe « bagagerie » de l'Agora, avec un projet de partenariat avec les équipements culturels du secteur plutôt que de création d'un espace propre ; en revanche, il faudrait ajouter l'activité de domiciliation, qui correspond également à un besoin important ;
- de décliner le même genre de formule pour les autres arrondissements (2^{ème} et 3^{ème}, puisqu'il existe déjà un projet dans le 4^{ème}) ;
- d'aller voir ensuite la DDASS pour voir de quelle façon ce type de projet pourrait être pris en compte.

6) Un cas de mobilisation pour des personnes de la rue : Franck et Nathalie

En finissant, Romain Biessy, Tanagore et Rachid Cherfi expliquent comment le cas de Franck et Nathalie, deux sans abris du 3^{ème}, a été pris en compte de façon très satisfaisante, en particulier grâce à la mobilisation d'une habitante, Brigitte Nguyen, qui a su fédérer d'autres personnes et la mairie pour soutenir ce couple. Romain Biessy souligne la réactivité d'Emmaüs, qui a été décisive. Malheureusement, même avec une forte mobilisation, ce type d'action ne sera pas renouvelable systématiquement, car elle s'est faite dans des conditions excessivement particulières. Ainsi l'action politique menée par M. Longérimas est d'obtenir des cadres réglementaires et des moyens facilitant ce type d'action afin que l'on ne reste pas dans l'exceptionnel.